

TRAVAIL

Nouveau partenariat entre Swissport et l'Office cantonal de l'emploi

TR • Un programme de formation et d'intégration professionnelle à destination des demandeurs d'emploi genevois. L'office cantonal de l'emploi (OCE) et la société Swissport viennent de signer un accord pour favoriser l'employabilité, baptisé TAKE OFF. Concrètement, il s'agit d'un parcours structuré, mélangeant formation théorique et pratique sur le terrain, ainsi qu'un accompagnement individualisé. Objectif? Acquérir des compétences techniques et transversales importantes lors d'une formation pratique de six mois chez



Swissport. D'après les deux entités, qui ont publié lundi 27 octobre un communiqué de presse commun, la sélection des candidats pourra commencer au mois de novembre, pour un démarrage au début de l'année 2026.

En tout, une dizaine de métiers doivent être couverts par le programme, allant de l'agent de billetterie au mécanicien, en passant par l'agent commercial ou encore l'agent d'exploitation au service des avions. A l'issue de cette formation, les participants sont récompensés par un certificat de Swissport, ainsi que des attestations de formation.

«Certains auront la possibilité de poursuivre leur carrière chez Swissport, tandis que d'autres pourront s'épanouir dans des secteurs connexes tels que l'hôtellerie, la logistique, le commerce ou les services publics», assurent l'entreprise et l'OCE.

A noter que les deux structures collaborent d'ores et déjà pour d'autres projets, qui ont permis de faciliter le retour en emploi de dizaines de personnes dans le secteur de l'aviation.

Les soins dentaires plombent le budget des Genevois

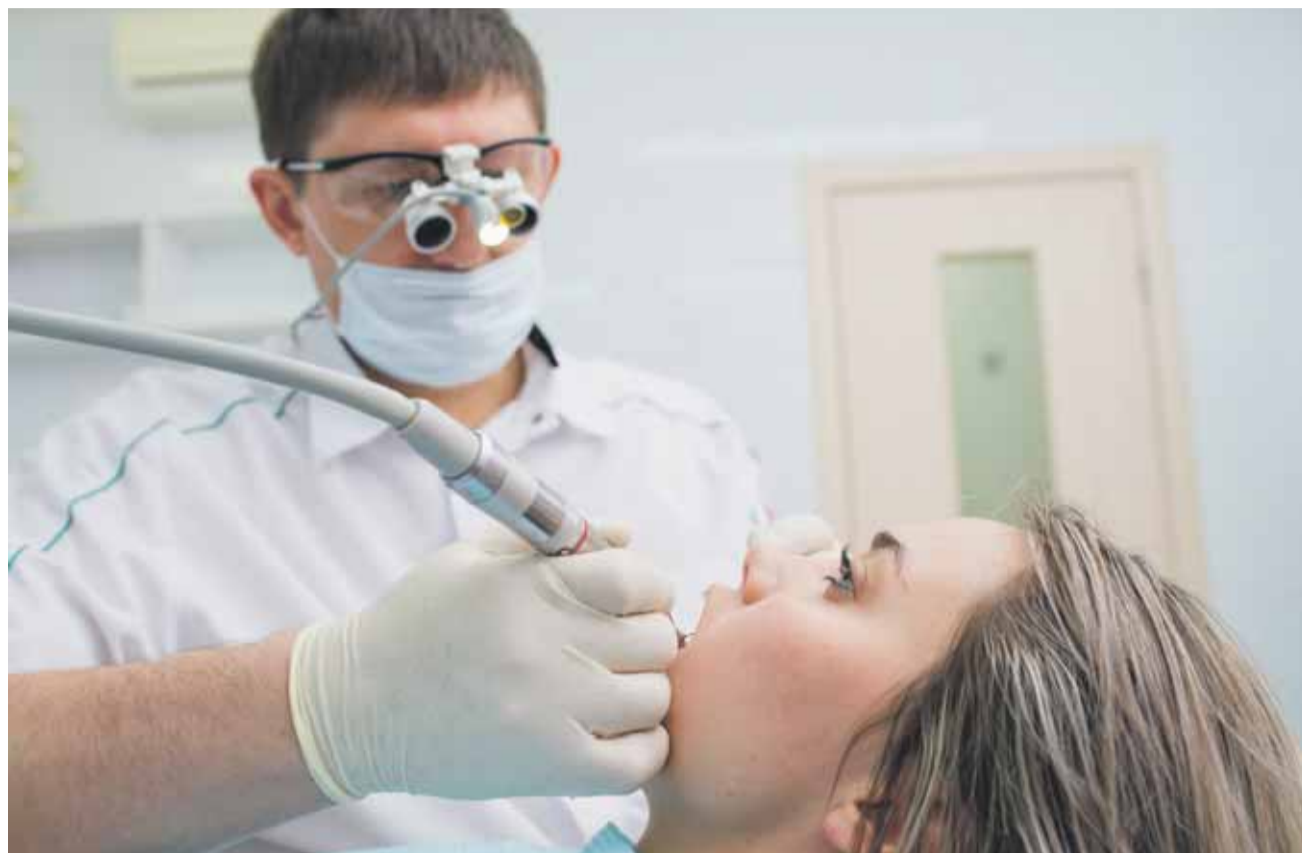
SANTÉ • L'accès aux soins dentaires figure parmi les objets soumis au vote des citoyens le 30 novembre prochain. Au-delà des intérêts politiques, il s'agit d'un réel enjeu de société. Décodage.

Nicolas Grangier

Bénéficier de soins bucco-dentaires? Une démarche qui paraît légitime, voire souhaitable pour tous. C'est pourtant loin d'être une généralité, du fait du non-remboursement de ces prestations par la Lamal et la paupérisation grandissante de la population. Près de 25% des Genevois renoncent à des soins urgents, révèle une récente étude menée par les HUG. Cette situation précaire concernerait d'ailleurs le reste des Helvètes dans une proportion identique. Par ailleurs, 9000 habitants du canton font appel à des prestations assurées par de simples étudiants en clinique universitaire, alors que des milliers d'autres se font soigner en France voisine pour amoindrir leur facture. Voilà pour le constat chiffré.

Projet pilote

Depuis 2020, la Croix-Rouge genevoise apporte un soutien bienvenu grâce à un Projet pilote unique en Suisse, lancé avec l'engagement bénévole de dentistes, puis poursuivi avec des praticiens salariés. «Notre cabinet des Acacias s'occupe de personnes à faibles revenus n'ayant pas accès aux aides sociales qui permettraient de couvrir ces soins, en particulier des «travailleurs pauvres» issus de l'économie domestique et d'autres



Des milliers de patients se font soigner en France voisine. 123RF

emplois précaires», relève Paula Moreno Russi, responsable des activités socio-sanitaires pour la Croix-Rouge. Une prise en charge qui doit toutefois recevoir l'aval d'un pôle social. «En 2024, nous avons pu proposer 1370 consultations à prix très réduit à près de 400 patients, dont beaucoup présentent une dentition fortement dégradée par des années de renoncement aux soins», poursuit Paula Moreno Russi. Depuis 2025, cette prestation reçoit une aide financière du Canton qui permet de compenser la diminution des ressources bénévoles dans un contexte où la demande dépasse largement les capacités maximales du cabinet. En cas

d'acceptation de l'initiative 193 ou de son contre-projet, le service de la Croix-Rouge genevoise s'adaptera si nécessaire à la nouvelle donne. Il semble en tout cas que la demande restera forte. «Nous aimerions promouvoir le développement d'une médecine dentaire sociale grâce à un travail en réseau avec les acteurs de la santé bucco-dentaire à Genève», conclut la responsable. Pour rappel, les citoyens genevois avaient refusé en 2019 un projet d'assurance dentaire cantonale obligatoire. Mais l'approche est un peu différente cette fois-ci. «Il n'y a pas que les plus démunis qui sont concernés par le financement de l'hygiène bucco-dentaire, explique la députée socialiste Jacklean Kalibala. C'est le cas de tous les revenus modestes, jeunes et personnes âgées.» Ce qui explique la large attribution voulue par les initiants d'un chèque aux 135'000 bénéficiaires des subsides d'assurance maladie (voir encadré ci-dessous). «Le fait d'encourager les soins dentaires n'a rien à voir avec des prestations d'ordre esthétique, mais il s'agit d'un problème de santé publique», insiste la rapporteuse de minorité du contre-projet adopté au parlement. Ce qu'elle pense de ce texte édulcoré? «Il reprend certes l'orienta-

tion générale des mesures de prévention, mais il manque cruellement de moyens financiers pour les concrétiser efficacement», ajoute-t-elle. Tout autre son de cloche à droite de l'échiquier politique. Le député Pierre Nicollier, président du PLR Genève, n'est pas surpris par les arguments de la gauche, rejointe d'ailleurs dans son combat par l'association des médecins dentistes. «C'est surtout l'effet arrosoir du chèque qui nous dérange, d'autant plus qu'il se révélerait peu efficace à nos yeux», dit-il. Récemment, l'assemblée des délégués du PLR cantonal a non seulement rejeté l'initiative, mais aussi le contre-projet. Comme le souligne celui qui en a été le rapporteur de majorité, «nous estimons que les mécanismes de soutien aux soins dentaires déjà prévus par l'Etat sont suffisants et que le Conseil d'Etat n'a pas besoin de légiférer pour les renforcer. Nous souhaitons par ailleurs éviter de multiplier les charges contraintes inscrites dans la loi, d'autant plus dans un contexte de restrictions budgétaires.» Précisons que trois départements sont concernés par ce plan transversal, ceux de la cohésion sociale, de la santé et de l'instruction publique. ■

Sur quoi vote-t-on?

NG • Portée par le Parti socialiste, l'initiative propose trois nouveautés dans la loi sur la santé: un plan d'action cantonal de prévention et de dépistage; un poste de médecin-dentiste cantonal chargé de piloter ce plan; la création d'un chèque dentaire annuel de 300 francs pour les bénéficiaires de subsides d'assurance maladie. Le coût annuel est estimé à 45 millions de francs. Le contre-projet, défendu par une majorité du Grand Conseil, reprend la stratégie cantonale de l'initiative, mais en confiant son pilotage au Conseil d'Etat et en gommant les deux autres points controversés, à savoir la création d'un poste dédié et d'un chèque annuel.

PUB

ACTIVITÉS LOISIRS - SPORTS

Faites-vous connaître



Distribution de vos flyers dans les boîtes aux lettres quelle que soit votre activité

+ service de création et d'impression

Choisissez votre zone de distribution !

Tout Genève > Nyon



Contact Tél. 022 807 22 11
commercial-ge@spn-distribution.ch



CENTRE ESTHÉTIQUE dans votre quartier

Faites-vous connaître

